

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNE DE SALAZIE



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 04 MARS 2025

AFFAIRE N°2025-CM/020 : ORGANISATION DES EVENEMENTS RASSEMBLANT DU PUBLIC SUR LE DOMAINE COMMUNAL

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée le 05 mars 2025.

La convocation du conseil municipal avait été faite le 26 février 2025.

Le nombre des membres en exercice : 29

Présents : 20

Absents : 09

Représentés : 01

Total des votes : 21

L'an deux mille vingt-cinq, le 04 mars, le conseil municipal s'est réuni dans à l'Hôtel de Ville de Salazie, sous la présidence de Madame PAPAYA Sidoleine.

Présents : PAPAYA Sidoleine - DAMOUR Marcel - MAILLOT Yann - LUCILLY Harry - GEVIA Marie Catherine - MOREAU Jules Mario - HOAREAU Marie Nathalie - CHARLEMAGNE Jules Thierry - MAZAGRAN Daniella - GARRYER Patrick - SINAPIN Marie Jacqueline - RAYAPIN Marie Kenny - PADRE Hermina - TECHER Sophie - ROBERT Laurencine - BRANCALIN Sandrine -- ELISABETH Vincent - ECLAPIER Eric - SISAHAYE Teddy - ELISABETH Karine.

Absents : VIADERE Marie Ange - ELISABETH Marie Jeanne - FOUASSIN Stéphane - TECHER Paulin - DE LAMOTHE Jean Bernard - BOYER Laurent - FANNIO Anaïs - PAUSE Jean Claude - PAPAYA Mélissa.

Ont voté par procuration : FANNIO Anaïs (procuration donnée à ROBERT Laurencine)

Secrétaire de séance : ELISABETH Vincent.

Le Maire,



Sidoleine PAPAYA

LE QUORUM ETANT ATTEINT LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DELIBERER

IL EST EXPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL :

Toutes les manifestations publiques sont soumises à autorisation du Maire de la Commune concernée par l'évènement.

Le CGCT (art.L.2212-2 et suivants) précise la notion du pouvoir de police du Maire qui a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.

Devant l'importance des manifestations et leur nombre croissant sur le territoire communal, il convient de demander expressément aux organisateurs, l'utilisation du formulaire « Dossier technique de demande d'autorisation d'organiser une manifestation sur le domaine communal » à déposer au service courrier de la collectivité deux mois avant la date de l'évènement ; sous peine de rejet de la demande.

Le respect de cette mesure sera de nature à permettre aux services de la collectivité d'analyser les propositions faites par l'organisateur en vue de la délivrance d'un arrêté d'organisation par le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Vu le CGCT,

Vu le formulaire « Dossier technique de demande d'autorisation d'organiser une manifestation sur le domaine communal » joint en annexe de la présente délibération.

DECIDE :

Après avoir délibéré, **à l'unanimité (21 voix pour)** :

ARTICLE 1 :

- De valider le formulaire « Dossier technique de demande d'autorisation d'organiser une manifestation sur le domaine communal » et de valider le principe du respect du délai de dépôt de dossier deux mois avant la date de l'évènement.**

ARTICLE 2 :

- D'autoriser Madame le Maire ou l'adjoint délégué à signer tout document se rapportant à cette affaire.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Saint-Denis à compter de sa publication et sa réception par les services du contrôle de légalité.

.....
.....
.....

Ont signé au registre des délibérations :

Le secrétaire de séance,

Vincent ELISABETH

Pour copie conforme,
Le Maire,

Sidoleine PAPATA



Accusé de réception en préfecture
37219740214-20250304-DCM-2020-DE
Date de télétransmission : 10/03/2025
Date de réception préfecture : 10/03/2025



Horaires d'ouverture des services administratifs
Du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h00
Le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 12h30 à 15h00

SERVICE ANIMATION DE LA VIE LOCALE

DOSSIER TECHNIQUE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ORGANISER UNE MANIFESTATION SUR LE DOMAINE COMMUNAL

« Vous avez en projet d'organiser une manifestation sportive, festive, culturelle, ou commerciale... »

ATTENTION

L'organisation de votre manifestation publique est assujettie à l'autorisation de la Mairie. Afin de permettre une instruction optimale de votre dossier, vous devez rigoureusement compléter ce formulaire, le déposer au Service courrier de la collectivité 60 jours avant la tenue de l'évènement en y joignant les pièces mentionnées au dossier.

NB : Les dossiers de déclaration déposés hors délais et / ou incomplets ne seront pas instruits

- Réservé à l'administration

Date d'arrivée	Numéro d'enregistrement
----------------	-------	-------------------------	-------

1, Place Théodore Simonette 97433 Salazie ; Tel : 02 62 47 58 00; Fax : 02 62 47 60 06; Courriel : infos@ville-salazie.fr

www.ville-salazie.fr



Accusé de réception en préfecture
974-2197402-D-2025-020-DE
Date de télétransmission : 07/03/2025
Date de réception préfecture : 07/03/2025

 LA RÉUNION
SALAZIE

1- GENERALITES SUR LA MANIFESTATION :

- Dénomination : _____
- Nature : _____
- Lieu de la manifestation : _____
- Dates : _____
- Durée : _____
- Heure de début : _____
- Heure de fin : _____
- Type : Sportive Culturelle Parade Exposition Commercial
 Autres (Préciser) : _____

- Responsable de l'organisation :

Nom : _____ Prénom : _____
Agissant en qualité de : _____
Adresse : _____
Tel. : _____
Adresse électronique : _____

2- DEMARCHEES ADMINISTRATIVES :

- * Déclaration SACEM / Date : _____
- * Information gendarmerie / Date : _____
- * Information SDIS / Date : _____
- * Information SAMU / Date : _____
- * Manifestation aérienne soumise à autorisation préfectorale : OUI NON
- * Manifestation sportive soumise à autorisation préfectorale : OUI NON
- Demande de déclaration déposée auprès de la sous-préfecture : OUI NON

Vous devez impérativement contracter une assurance responsabilité civile organisateur et dommages aux biens.

Nom de la Compagnie d'assurance : _____

Numéro de contrat : _____

(Joindre copie de l'attestation d'assurance)

1, Place Théodore Simonette 97433 Salazie ; Tel : 02 62 47 58 00; Fax : 02 62 47 60 06; Courriel : infos@ville-salazie.fr

www.ville-salazie.fr



Accusé de réception en préfecture 974-2197402-150304-DCM-2025-020-DE Date de télétransmission : 07/03/2025 Date de réception préfecture : 07/03/2025

3- DESCRIPTIF ET CARACTERISTIQUES DE LA MANIFESTATION :

(Joindre le programme et le budget prévisionnel de l'évènement)

● Nature des lieux (bâtiments, voie publique...) : _____

- Vous souhaitez un prêt d'équipement :

Equipement municipal souhaité	
Nom (mentionner un second choix en cas d'impossibilité pour le premier)	
Date et horaire de début de réservation	
Date et horaire de fin de réservation	
Horaires d'ouverture au public	
Commentaires	

- Si présence d'installations particulières :

- Chapiteaux, tribunes, podium, portiques, grues ...

(Transmettre l'attestation de bon montage)

Type et nombre d'installations mise en place : _____

Présence d'installation foraine

OUI NON

Descriptif : _____

1, Place Théodore Simonette 97433 Salazie ; Tel : 02 62 47 58 00; Fax : 02 62 47 60 06; Courriel : infos@ville-salazie.fr

www.ville-salazie.fr



Risques particuliers dus à l'environnement : _____

Distances du site par rapport aux tiers : _____

● Nombre de spectateurs ou participants attendus :

Sur la totalité de la durée de la manifestation : _____

Rassemblés en un même lieu simultanément : _____

(*Nota : si la manifestation est prévue sur plusieurs jours, indiquer le chiffre correspondant à l'effectif maximal attendu*)

- Entrées payantes : OUI NON

- Nombre de billets imprimés : _____

● Circulation et stationnements :

(Joindre les plans de circulation-déviation, aires de stationnement des véhicules)

- Mesures particulières de stationnement :

Capacité et nombre de parcs de stationnement : _____

Présence d'aires de stationnement déportées : OUI NON

Si oui, localisation : _____

Balisages : _____

Conditions de surveillance : _____

- Nombre d'accès au site : _____

Itinéraires réservés pour les secours : OUI NON

● Dégagements :

- Les aménagements de la manifestation gênent-ils l'accessibilité des secours aux bâtiments tiers :

OUI NON

- Existe-t-il un espace de dégagement pour une mise en sécurité : OUI NON

Conditions d'accès à cet espace : _____

4- HYGIENE ET SANTE PUBLIQUE :

● Buvettes : OUI NON

Catégorie : _____

Horaires d'ouverture : _____

NB : Solliciter une autorisation d'ouverture de débit de boisson temporaire auprès du Service réglementation de la Mairie.

1, Place Théodore Simonette 97433 Salazie ; Tel : 02 62 47 58 00; Fax : 02 62 47 60 06; Courriel : infos@ville-salazie.fr

www.ville-salazie.fr



● Restauration :

- Liste des professionnels de la restauration :

OUI NON

- Arrivée d'eau potable :

OUI NON

- Evacuation des eaux usées :

OUI NON

- Branchements électriques :

OUI NON

NB : Interdiction d'utiliser tout appareil de cuisson à gaz sous les CTS

● Hygiène du site :

- Nombre de sanitaires : _____

- Implantation : _____

- Nombre de points d'eau potable : _____

- Nettoyage du site : _____

- Lieux et stockage des déchets : _____

- Fréquence d'enlèvement des déchets : _____

- Responsable des équipements : _____

● Sécurité incendie :

- Moyens utilisés :

Extincteurs :

OUI NON

Réserves d'eau :

OUI NON

Poste d'incendie

OUI NON

Autres matériels : _____

- Electricité :

Installations présentes :

OUI NON

Vérification des installations :

OUI NON

Présence de groupe électrogène et nombre :

OUI NON

- Dangers particuliers :

Combustibles stockés (type et quantité)

OUI NON

Pyrotechnie (de type) : K1 K2 K3 K4

Déclaration en préfecture (pour le type K4 ou en présence de plus de 35kg de matière explosive):

OUI NON

1, Place Théodore Simonette 97433 Salazie ; Tel : 02 62 47 58 00; Fax : 02 62 47 60 06; Courriel : infos@ville-salazie.fr

www.ville-salazie.fr



● Signalisation visuelle et sonore :

- Signalétique du ou des poste(s) de secours : OUI NON
- Dispositif sonore secouru : OUI NON
- Panneaux d'informations du public (indiquant les numéros permettant d'appeler les secours) : OUI NON

5- SERVICE D'ORDRE PROPRE A L'ORGANISATION :

- Présence du service d'ordre : OUI NON

- Nombre de personnels composant le service d'ordre : _____

Nom et coordonnées du responsable : _____

Mise en place de signes distinctifs permettant d'identifier leur qualité.

- Mesures particulières mises en place par l'organisateur : _____

NB : Si vous avez recours à une société privée vous devez solliciter une autorisation auprès de la Sous-Préfecture de Saint-Benoît 1 mois avant la manifestation.

Nom de la société : _____

Numéro d'agrément préfectoral : _____

- Missions et zone d'emploi : _____

6- AUTRES SERVICES D'ORDRE ENGAGES :

- Police municipale : OUI NON

Nom et coordonnées du responsable : _____

- Police Nationale : OUI NON

- Gendarmerie : OUI NON

7- TRANSMISSION :

Mise en place de moyens de liaison entre les différents acteurs de la sécurité et des secours :

- OUI NON

Etablir un annuaire téléphonique des différents prestataires.

1, Place Théodore Simonette 97433 Salazie ; Tel : 02 62 47 58 00; Fax : 02 62 47 60 06; Courriel : infos@ville-salazie.fr

www.ville-salazie.fr



8- ORGANISATION DES SECOURS :

- Responsable (il doit être identifiable sur le site le jour de la manifestation) :

Nom : _____

Adresse : _____

Tel.(fixe et portable) : _____

Mail : _____

- Dispositif prévisionnel de secours à personnes prévu par l'organisateur :

(Obligatoire si effectif \geq à 1500 personnes ou si la manifestation se situe à plus de 30 minutes des structures fixes de secours.

- Postes de secours (emplacement, composition) : _____

- Responsable : _____

Nom : _____

Tel. : _____

- Nombre et qualification des personnes présentes aux postes : _____

- Présence d'un médecin dédié à la manifestation : OUI NON

Nom : _____

Tél. : _____

(Joindre attestation d'engagement du médecin)

- Présence d'ambulances agréées : OUI NON

(Joindre attestation d'engagement)

- Aménagement d'hélisurface pour les secours : OUI NON

Implantation et matérialisation : _____

1, Place Théodore Simonette 97433 Salazie ; Tel : 02 62 47 58 00; Fax : 02 62 47 60 06; Courriel : infos@ville-salazie.fr

www.ville-salazie.fr



Accusé de réception en écriture 974-21974027-D-1250304-DCM-2025-020-DE Date de télétransmission : 07/03/2025 Date de réception présumée : 10/03/2025

9- Vous souhaitez un prêt de matériel :

1, Place Théodore Simonette 97433 Salazie ; Tel : 02 62 47 58 00 ; Fax : 02 62 47 60 06 ; Courriel : infos@ville-salazie.fr

www.ville-salazie.fr



Accusé de réception par la poste
974-2197402-1-20250304-DCM-2025-020-DE
Date de réception par la poste : 10/03/2025
Date de réception prévue : 10/03/2025

LA REUNION

N.B : EN OUTRE LE DOSSIER DE SECURITE DOIT COMPRENDRE :

- Un plan du ou des sites, sur lequel figurera :
- Les aires de rassemblement du public
- Les installations scéniques ;
- Les sorties permettant l'évacuation du public ;
- Les itinéraires de pénétration et de dégagement des services de secours, ainsi que les itinéraires destinés au public ;
- L'emplacement des postes et des moyens de secours ;
- Les déviations mises en place ;
- Les installations sanitaires ;

L'attestation d'assurance en responsabilité civile couvrant la manifestation.

Signature du responsable de l'organisation

Fait à SALAZIE le,

1, Place Théodore Simonette 97433 Salazie ; Tel : 02 62 47 58 00; Fax : 02 62 47 60 06; Courriel : infos@ville-salazie.fr

www.ville-salazie.fr



Accusé de réception électronique 974-219740270000250304-DCM-2025-020-DE Date de génération : 13/03/2025 Date de validité : 10/03/2025
